

LES NOUVELLES DU PAYS

Informers pour apporter des solutions



Accidents de la circulation L'état d'alerte sur l'état des axes routiers

Après le drame survenu ce dimanche 23 août 2026 sur la RN3 entre Edéa et Pouma qui a fait une dizaine de morts, l'imprudence des conducteurs n'est plus la seule mise en cause. L'état des axes Douala-Yaoundé et Douala-Bafoussam interpelle également les pouvoirs publics, appelés à renforcer l'entretien et la sécurisation des routes pour enrayer l'hécatombe.

Page 2

Rencontre des élus municipaux Me Denise Fampou honorée pour ses actions en faveur du bien-être des populations de Douala 2ème

Le Maire de la Ville de Douala, Dr Roger Mbassa Ndine, et l'exécutif communal de Douala 2ème ont salué les actions de Mme le Maire, Me Denise Fampou, en faveur de l'hygiène, de la salubrité, de la modernisation des équipements publics et de l'embellissement de Douala 2ème. Une reconnaissance exprimée le 17 août 2026, à la Maison de la Jeune Fille Chantal Biya, au terme d'une rencontre consacrée au bilan de la mandature municipale.

Pp. 6 & 7



Dossiers en attente... Paul Biya : le temps des grandes décisions

Page 3

Comité national de sûreté de l'aviation civile (CNS) Le Cameroun muscle son dispositif sécuritaire

Réuni le 21 août 2026 sous la conduite du ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhè, le Comité national de sûreté de l'aviation civile a dressé le bilan du dispositif sécuritaire et arrêté les priorités pour consolider les acquis.

Page 4



■ Accidents de la route

Au-delà de l'imprudence, l'état des axes interroge

Un nouveau drame de la circulation est venu endeuiller le Cameroun ce dimanche 23 août 2026. Sur la route nationale n°3 (RN3), reliant Yaoundé à Douala, entre Edéa et Pouma, une collision d'une rare violence entre un minibus de 19 places et un camion a fait sept morts et 10 blessés.

Selon les premiers témoignages recueillis auprès des riverains, l'accident se serait produit à la suite d'une tentative de dépassement engagée dans un virage. Le choc, particulièrement violent, aurait coûté la vie à une dizaine de personnes et fait plusieurs blessés graves. Aussitôt alertés, les éléments de la gendarmerie et les sapeurs-pompiers d'Edéa se sont déployés sur les lieux pour porter secours aux victimes. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital régional d'Edéa.

Face à l'ampleur du drame, le ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhé, s'est rendu sur le site de l'accident afin de constater la situation et de suivre les opérations de prise en charge des victimes.

Cette tragédie intervient alors même que le ministère des Transports mène, depuis le 25 juin dernier, une campagne spéciale de prévention et de sécurité routière à l'occasion de la période des grandes vacances. L'objectif affiché est de rappeler aux conducteurs et aux autres usagers de la route la nécessité du respect strict du Code de la route et des règles élémentaires de prudence. Ironie du calendrier, la quatrième journée de cette campagne s'était précisément déroulée le 20 août 2026 sur l'axe Douala-Yaoundé.

L'imprudence des conducteurs au banc des accusés

Une fois encore, la question du comportement des conducteurs se retrouve au cœur des interrogations. Dépassements dangereux, vitesse excessive, fatigue, distraction ou non-respect des règles de circulation constituent autant de facteurs régulièrement associés aux ac-



cidents qui endeuillent les routes camerounaises.

L'obtention d'un permis de conduire ne saurait toutefois suffire à garantir une conduite responsable. Elle doit s'accompagner d'une discipline permanente, d'une bonne maîtrise du véhicule et surtout d'une conscience aiguë du danger que représente chaque manœuvre effectuée sur la route.

Mais réduire la multiplication des accidents à la seule imprudence des conducteurs serait incomplet. Car si le facteur humain demeure déterminant, l'état des infrastructures routières constitue également une donnée majeure dans l'équation de la sécurité routière.

Des axes stratégiques qui doivent être mieux entretenus

Les grands axes qui relient les principales métropoles du pays, notamment les corridors Douala-Yaoundé et Douala-Bafoussam, supportent quotidiennement un trafic particulièrement dense de véhicules de transport en commun, de poids lourds et de véhicules particuliers. Dans plusieurs secteurs, l'état de la chaussée, la configuration de certains tronçons, l'insuffisance de signalisation ou encore l'absence d'aménagements adaptés peuvent compliquer la circulation et ac-

croître les risques.

Les dépassements effectués sur des portions dangereuses, notamment à l'approche des virages, deviennent alors particulièrement périlleux lorsque la visibilité est réduite ou que la chaussée présente des dégradations.

L'État appelé à agir sur tous les fronts

La sécurité routière ne peut donc pas être uniquement pensée sous l'angle de la répression et de la sensibilisation des conducteurs. Elle suppose également des infrastructures à la hauteur des exigences d'un trafic national en constante croissance.



Le drame survenu ce 23 août sur la RN3 rappelle ainsi l'urgence d'une approche globale. À la responsabilisation des conducteurs doivent correspondre des investissements soutenus dans l'entretien, la réhabilitation et la sécurisation des principaux axes routiers.

Il appartient à l'État, à travers les administrations compétentes, de poursuivre les efforts engagés pour rendre les routes plus praticables, mieux signalées et davantage sécurisées. La prévention des accidents passe certes par le comportement des usagers, mais également par la qualité de l'environnement routier

dans lequel ils évoluent.

Chaque accident mortel est une tragédie humaine. Lorsque des vies peuvent être épargnées par une meilleure conduite, davantage de contrôle et des infrastructures adaptées, aucune de ces dimensions ne devrait être négligée.

Sur les routes camerounaises, l'enjeu dépasse désormais la simple lutte contre les infractions. Il s'agit de créer les conditions d'une circulation plus sûre, afin que les grands axes reliant Douala aux autres grandes villes du pays cessent d'être régulièrement associés à de lourds bilans humains.

Alex MBEMA

LES NOUVELLES DU PAYS

Informer pour apporter des solutions

B.P. 15.579 Douala
Tél. : (237) 674.77.97.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr
Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

Directeur de la Publication
Victor NDOKI
e-mail : vndoki@yahoo.fr

Assisté de
Sylviane EPOSSI

Conseiller à la Direction
Dominik FOPOUSSI

Rédacteur-en-chef
Etienne PENDA

Chef Desk Yaoundé
Josselin NGANDONGO
(Cell. 694.17.54.02)

Assistant administratif
Aurelien NTAMACK

Relations publiques
Arlette Messina Mvondo

Grand Reporter
Ive TSOPGUE
(Cell. 697.28.00.09)

Rédaction
Etienne PENDA
Henri MEKANA
Henri Donatien AYANG
Alex BEMA
Flaubert KAMGA
Jean-Jacques ONANA

Reportage / Infographie
Roudolphe EYAMBE

Archives et Documentation
Jacques TIATY

Impression
LE LOCALIER, YAOUNDÉ (699.39.81.01)

Distribution
Les Nouvelles du Pays / e-kiosque

■Dossiers en attente...

Paul Biya : le temps des décisions

De retour de son séjour privé à Genève, le chef de l'État est attendu sur plusieurs dossiers majeurs, politiques, institutionnels, économiques et administratifs. Après la réception des Lionnes Indomptables, championnes d'Afrique au Maroc, l'heure devrait être aux arbitrages et aux décisions, dans un contexte où les interrogations sur la capacité du président Paul Biya à continuer de conduire les affaires de l'État alimentent les débats.

Le retour du chef de l'État au Cameroun intervient dans un contexte politique particulièrement scruté. Après son séjour privé à Genève, Paul Biya devrait rapidement reprendre la main sur plusieurs dossiers qui, depuis des mois, attendent des arbitrages au sommet de l'État. La réception des Lionnes Indomptables, sacrées championnes d'Afrique au Maroc, pourrait ainsi constituer le premier rendez-vous d'une nouvelle séquence présidentielle, davantage tournée vers les décisions que vers les symboles.

À 93 ans, le président de la République est désormais au cœur d'un débat qui dépasse la seule question de son âge. Ses adversaires comme certains observateurs s'interrogent régulièrement sur son implication dans la conduite quotidienne de l'État. Les rumeurs diffusées sur les réseaux sociaux ont, ces derniers mois, amplifié ces interrogations, allant jusqu'à alimenter l'idée d'une perte de contrôle de la gouvernance. Dans ce contexte, les prochains actes du président seront observés comme autant de signaux sur sa capacité à reprendre l'initiative.

Le gouvernement, première équation à résoudre

Le dossier le plus attendu demeure incontestablement celui de la formation du gouvernement. Depuis sa réélection à la tête du pays, proclamée le 27 octobre 2025 avec 53,66 % des suffrages, l'équipe gouvernementale attend toujours une nouvelle configuration.

Cette longue attente a nourri les spéculations et renforcé les rivalités entre différents réseaux au sommet de l'État. Chaque camp avance ses pronostics, tandis que les noms circulent et que les ambitions se précisent. Mais au-delà des personnes, c'est surtout l'orientation que prendra le prochain gouvernement qui est scrutée.



Un remaniement pourrait être l'occasion pour Paul Biya de donner une nouvelle impulsion à son exécutif, de promouvoir de nouveaux profils et de traduire concrètement la volonté de rajeunissement régulièrement évoquée dans ses discours. Le choix des hommes et des femmes appelés à conduire les départements ministériels constituera, à ce titre, un premier indicateur de la capacité du chef de l'État à imprimer une nouvelle dynamique à son septième mandat actuel, issu de sa huitième victoire présidentielle.

Le vice-président, une nomination sous haute tension

Autre dossier particulièrement sensible : la nomination du futur vice-président de la République. La révision constitutionnelle du 4 avril dernier a consacré la création de cette nouvelle fonction, dont le titulaire demeure toujours attendu.

Depuis lors, les spéculations vont bon train. La question dépasse désormais le simple choix d'une personnalité. Elle touche à l'architecture institutionnelle du pouvoir et à la perspective d'une nouvelle organisation de la succession au sommet de l'État.

Dans ce contexte, le silence présidentiel entretient les interrogations. Une nomination permettrait de clarifier le dispositif institutionnel et de mettre fin aux nombreuses hypothèses qui

circulent dans l'opinion.

Rassurer l'économie et rétablir la confiance

Le retour du chef de l'État est également attendu sur le terrain économique. Alors que le monde des affaires observe avec prudence les développements politiques du pays, les rumeurs sur les réseaux sociaux ont parfois contribué à installer un climat d'incertitude.

Paul Biya pourrait donc être appelé à envoyer un signal fort aux opérateurs économiques nationaux et aux investisseurs étrangers. Cela passerait notamment par des décisions concrètes sur la gouvernance des entreprises publiques, en particulier le rajeunissement de leurs directions générales, annoncé à plusieurs reprises.

Au-delà des changements de personnes, l'enjeu est celui de la crédibilité de la destination Cameroun. Les investisseurs ont besoin de visibilité, de stabilité institutionnelle et de garanties sur la continuité de l'action publique. Des décisions présidentielles fortes pourraient contribuer à dissiper les incertitudes et à rappeler que les institutions camerounaises continuent de fonctionner sous l'autorité du chef de l'État.

Le Conseil supérieur de la magistrature attendu

Sur le front judiciaire, l'attente n'est pas moins importante. La tenue du Conseil supérieur

de la magistrature figure parmi les rendez-vous institutionnels particulièrement attendus.

Cette instance doit notamment permettre de régler la situation de nombreux magistrats, avec l'intégration de nouveaux personnels et la mise à la retraite de responsables dont certains auraient dû quitter leurs fonctions depuis plusieurs années.

L'enjeu est donc double : assurer le renouvellement des effectifs et favoriser une meilleure respiration du corps judiciaire. Là encore, une décision rapide permettrait de mettre fin à une longue période d'attente et de donner davantage de lisibilité à la gestion des carrières dans la magistrature.

La préfectorale, autre chantier prioritaire

Le vaste mouvement attendu au sein de l'administration territoriale constitue un autre dossier susceptible de figurer sur la table présidentielle. La situation est devenue particulièrement sensible avec le vieillissement d'une partie importante des responsables territoriaux.

Les dix gouverneurs de région auraient atteint l'âge de la retraite, tandis que plus de la moitié des 58 préfets se trouveraient dans une situation similaire. Le renouvellement de la préfectorale apparaît dès lors comme une nécessité administrative autant qu'un choix politique.

Cette opération permettrait au chef de l'État de donner

corps à la politique de rajeunissement de l'administration, tout en insufflant du sang neuf à une chaîne de commandement essentielle à la mise en œuvre de l'action gouvernementale sur le terrain.

Une rentrée présidentielle sous le signe des actes

En définitive, le retour de Paul Biya intervient à un moment où les attentes sont nombreuses et les interrogations persistantes. Gouvernement, vice-présidence, entreprises publiques, Conseil supérieur de la magistrature et administration territoriale : autant de dossiers dont le déblocage permettrait de tourner la page de plusieurs mois d'attente.

Après l'hommage rendu aux Lionnes Indomptables, le chef de l'État pourrait donc être attendu sur un tout autre terrain : celui des décisions. Car au-delà des commentaires sur son âge et des rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux, ce sont désormais ses actes qui seront scrutés.

S'il engage rapidement ces différents chantiers, Paul Biya disposerait d'une occasion de répondre par les faits à ceux qui affirment qu'à 93 ans, il aurait perdu la maîtrise de la gouvernance du pays. La meilleure réponse à ces interrogations ne serait alors ni polémique ni communicationnelle, mais institutionnelle : décider, nommer, réformer et donner une nouvelle impulsion à l'appareil d'État.

Le véritable enjeu de cette rentrée présidentielle est donc moins de savoir ce qui se dit sur Paul Biya que d'observer ce qu'il décidera. Dans un pays habitué aux longues périodes d'attente avant les grandes annonces présidentielles, les prochains arbitrages pourraient constituer un moment de clarification majeur. Ils permettront surtout de mesurer si le chef de l'État entend reprendre pleinement l'initiative sur les grands dossiers qui engagent l'avenir du Cameroun.

Victor NDOKI

■Sûreté aérienne

Le Cameroun muscle son dispositif sécuritaire

Réuni ce 21 août 2026 sous la conduite du ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhè, le Comité national de sûreté de l'aviation civile a dressé le bilan du dispositif sécuritaire et arrêté les priorités pour consolider les acquis.

Le ciel camerounais a connu une activité particulièrement soutenue au cours des derniers mois. Entre grands rendez-vous internationaux, déplacements de hautes personnalités et opérations liées au pèlerinage à La Mecque, les principales plateformes aéroportuaires du pays ont été soumises à une pression accrue. C'est dans ce contexte que le Comité national de sûreté de l'aviation civile (CNS) a tenu, ce 21 août 2026, sa session annuelle sous la présidence du ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngallé Bibéhè.

La réunion, qui s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministère des Transports, du directeur général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), ainsi que des représentants des administrations membres du Comité et de plusieurs personnes-ressources, avait pour principal enjeu d'évaluer la robustesse du dispositif national de sûreté face à l'évolution du trafic aérien.

L'année 2026 aura en effet placé les acteurs de la sû-



reté aéroportuaire devant des exigences particulières. La tenue de la 14e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (CM14), la visite du pape Léon XIV au Cameroun et les opérations liées au Hajj ont occasionné une hausse significative des mouvements dans les aéroports, avec un afflux supplémentaire de passagers et de personnalités.

Malgré cette forte sollicitation, le dispositif national n'a enregistré aucun incident majeur. Une performance que le ministre des Transports a attribuée au professionnalisme des person-

nels, à leur vigilance et surtout à la coordination des différents maillons de la chaîne nationale de sûreté de l'aviation civile.

Des investissements pour sécuriser les plateformes

Au-delà du bilan opérationnel, la session a permis de mettre en lumière les efforts engagés par l'État pour moderniser les infrastructures et les équipements dédiés à la sûreté aéroportuaire. À travers le Projet de développement du secteur des transports (PDST), soutenu par la Banque mondiale,

d'importants investissements ont été réalisés dans plusieurs plateformes internationales du pays.

Les aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua bénéficient notamment de Centres directeurs des opérations d'urgence, de clôtures de sûreté, de dispositifs de vidéosurveillance, de systèmes de contrôle des accès ainsi que de routes de patrouille. Autant d'équipements destinés à renforcer la capacité de prévention, de détection et de réaction face aux différentes menaces susceptibles d'affecter le transport

aérien. Ces investissements commencent à se traduire dans les performances du système national. Le niveau de conformité du dispositif camerounais de sûreté de l'aviation civile aux normes et pratiques recommandées de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est passé de 63,38 en 2015 à 78 lors de l'audit réalisé en 2023.

Maintenir le cap

Pour le gouvernement, ces avancées ne sauraient toutefois constituer un aboutissement. La sûreté de l'aviation civile demeure une exigence permanente, d'autant que l'évolution du trafic aérien et la multiplication des événements à forte affluence imposent une adaptation continue des dispositifs.

La consolidation des acquis, la réduction des vulnérabilités encore identifiées, le renforcement des infrastructures et des capacités opérationnelles figurent ainsi parmi les priorités mises en avant au cours des travaux du CNS. À cela s'ajoute la préparation du prochain audit international, qui constitue une échéance importante pour mesurer les progrès accomplis et identifier les nouveaux ajustements nécessaires.

À travers cette démarche, l'enjeu dépasse la seule sécurisation des aéroports. Il s'agit de garantir, dans la durée, la protection des passagers, du personnel, du public, des aéronefs, des équipements et de l'ensemble des infrastructures aéroportuaires. Une exigence qui s'impose d'autant plus que le Cameroun entend accompagner la montée en puissance de son activité aérienne tout en maintenant ses plateformes au niveau des standards internationaux.

Henri Donatien AYANG



■ Pétrole et gaz

Le Cameroun avance vers de nouveaux contrats avec Murphy Oil

Après deux jours de négociations intenses au siège de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), à Yaoundé, le Cameroun et le géant américain Murphy Oil Corporation ont franchi une nouvelle étape dans la préparation de futurs contrats pétroliers.

Le 21 août 2026, Nathalie Moudiki, Conseiller N°2, agissant au nom de l'Administrateur-Directeur général de la SNH, Adolphe Moudiki, a signé avec Simon Payne, Vice-Président de Murphy Oil Corporation, le procès-verbal des points d'accord entre les deux parties. Un document qui formalise les principaux acquis des discussions et ouvre la voie à la prochaine phase du processus contractuel.

Derrière cet accord de principe se dessine l'architecture des futurs Contrats de Partage de Production (CPP) que l'État du Cameroun envisage de conclure avec la compagnie américaine. Ces instruments juridiques auront vocation à encadrer l'ensemble du cycle des opérations, depuis l'exploration et l'appréciation des ressources jusqu'au développement et à l'exploitation des éventuels gisements commercialement exploitables.

La démarche s'inscrit dans le prolongement de l'Avis à Manifestation d'Intérêt lancé par la SNH en août 2025. Cette opération portait sur neuf blocs pétroliers et gaziers libres du domaine pétrolier et gazier camerounais, avec pour objectif d'attirer de nouveaux investissements et de renforcer l'activité d'exploration dans le secteur des hydrocarbures.

À l'issue du processus, cinq blocs ont été retenus



sur les neuf proposés, selon le communiqué signé par Adolphe Moudiki. Murphy Oil Corporation, à travers sa filiale Murphy West Africa Ltd, s'est ainsi positionnée sur quatre blocs localisés dans le bassin de Douala/Kribi-Campo, dont Etinde Exploration.

La signature du procès-verbal du 21 août marque donc un jalon important dans cette démarche. Elle traduit l'aboutissement des discussions techniques et contractuelles engagées entre la SNH et le groupe américain et prépare la conclusion des futurs CPP.

Pour le Cameroun, l'enjeu dépasse la seule conclusion d'un accord avec un nouvel opérateur. Il s'agit également de poursuivre la valorisation du potentiel pétrolier et gazier national, d'intensifier l'exploration des zones encore insuffisamment prospectées et, à terme, de favoriser la mise en production de nouvelles ressources lorsque leur rentabilité commerciale sera établie.

Le processus reste toutefois appelé à franchir les prochaines étapes avant la signature définitive des contrats entre l'État du Cameroun et Murphy Oil Corporation. Les accords conclus au terme de ces négociations constituent désormais la base sur laquelle devront s'appuyer les futurs engagements des deux parties.

Jean-Jacques ONANA

■Rencontre des élus municipaux

Me Denise Fampou honorée pour ses actions en faveur du bien-être des populations de Douala 2ème

Le Maire de la Ville de Douala, Dr Roger Mbassa Ndine, et l'exécutif communal de Douala 2ème ont salué les actions de Me Denise Fampou en faveur de l'hygiène, de la salubrité, de la modernisation des équipements publics et de l'embellissement de Douala 2e. Une reconnaissance exprimée le 17 août 2026, à la Maison de la Jeune Fille Chantal Biya, au terme d'une rencontre consacrée au bilan de la mandature municipale.



ANew-Bell, le changement se lit désormais dans le paysage urbain. Des espaces publics réaménagés, des équipements marchands modernisés, des trottoirs davantage protégés, des cimetières embellis et des opérations régulières d'hygiène et de salubrité témoignent

d'une volonté affichée de redonner à Douala 2ème un visage plus attractif. C'est dans ce contexte que le travail de Me Denise Fampou, Maire de la Commune d'Arrondissement, a reçu une nouvelle marque de reconnaissance. Le 17 août 2026, la Maison de la Jeune Fille Chantal Biya

a servi de cadre à une rencontre entre l'exécutif de la Communauté urbaine de Douala et les élus municipaux de Douala 2e. Une séance de bilan, mais surtout un moment d'échanges directs sur les réalisations accomplies, les difficultés rencontrées et les perspectives à venir. Prenant la parole en ouverture, Me Denise Fampou a placé cette rencontre sous le signe de la responsabilité et de la projection. Pour elle, le bilan de la mandature 2020-2025, prolongée de près de deux années, ne saurait se limiter à un exercice admi-

nistratif. Il doit permettre de mesurer le chemin parcouru et de mieux préparer l'avenir. La maire a surtout insisté sur la nécessité de rapprocher l'action municipale des préoccupations quotidiennes des habitants. Amélioration du cadre de vie, salubrité, équipements publics et services de proximité constituent, selon elle, les véritables indicateurs de l'efficacité de la décentralisation. **«New-Bell la belle», une transformation reconnue** Cette dynamique n'est pas

passée inaperçue. Dans son allocution, le Maire de la Ville, Dr Roger Mbassa Ndine, a explicitement salué l'engagement de l'exécutif communal de Douala 2ème et particulièrement celui de Me Denise Fampou. Le patron de la municipalité de la capitale économique a relevé les efforts déployés dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité, ainsi que la modernisation des équipements publics marchands. Il a également cité les actions menées en faveur de la protection des espaces réservés aux piétons, l'embellissement des cimetières, du rond-point Youpwè et la réalisation du monument situé devant le marché central. Autant d'initiatives qui, à ses yeux, ont contribué à changer progressivement l'image de cette partie de la capitale économique. Une évolution qui lui fait désormais qualifier Douala 2ème de «New-Bell la belle». *«Vraiment, toutes mes félicitations»*, a lancé le Maire de la Ville à l'endroit de Me Denise Fampou, avant de souligner la nécessité de poursuivre les efforts. Une reconnaissance qui vient conforter l'action d'une équipe municipale engagée depuis plusieurs



années dans la transformation du quotidien des populations.

200 millions de FCFA pour poursuivre la bataille de la salubrité

Les échanges qui ont suivi les différentes allocutions ont permis d’aborder sans détour les difficultés auxquelles la commune est confrontée. À cette occasion, le Maire de la Ville a annoncé une mesure concrète en faveur de Douala 2ème : une dotation de 200 millions de FCFA.

Cette enveloppe devrait permettre à la commune de renforcer et de poursuivre, jusqu’à la fin de l’année, ses opérations d’hygiène et de salubrité. Un appui financier qui arrive à point nommé dans une commune densément peuplée où la pression urbaine impose des interventions permanentes pour maintenir les espaces publics propres et praticables.

Cette décision traduit également la volonté de la Communauté urbaine de consolider les efforts entrepris par l’exécutif de Douala 2ème. Elle vient donner davantage de moyens à une politique locale qui fait de l’amélioration du cadre de vie l’un de ses principaux axes d’action.

Une détermination qui n’a pas fléchi

Cette reconnaissance prend une résonance particulière au regard des turbulences auxquelles Me Denise Fampou a été confrontée au cours de son parcours à la tête de la commune.

Plus de 600 procédures judiciaires auraient été initiées par ses détracteurs. À cela se sont ajoutées des dénonciations adressées au Contrôle supérieur de l’État (Consup), l’accusant notamment de détournement de deniers publics, ainsi que des démarches auprès de la Présidence de la République réclamant sa destitution.

Loin de détourner la maire de ses objectifs, ces multiples fronts n’ont, selon ses proches et au regard de la continuité des actions engagées, pas entamé sa détermination à poursuivre son mandat. À New-Bell, le tra-

vail municipal s’est poursuivi au rythme des chantiers, des opérations de salubrité et des projets d’embellissement.

Son cheval de bataille demeure le même : améliorer les conditions de vie des populations et faire de Douala 2ème une commune où les infrastructures et les services publics répondent davantage aux attentes des habitants.

Un bilan à défendre collectivement

Pour Roger Mbassa Ndine, les réalisations de la ville et celles des communes d’arrondissement ne peuvent être dissociées. Le bilan présenté aux élus est, selon lui, un bilan collectif, fruit de la collaboration entre la Communauté urbaine et les exécutifs communaux.

La rencontre du 17 août aura ainsi permis de revisiter les réalisations enregistrées dans plusieurs secteurs : infrastructures, éclairage public, drainage, assainissement, action sociale et lutte contre le désordre urbain.

Le Maire de la Ville a appelé les conseillers municipaux à s’approprier ces résultats et à les porter auprès des populations. Une manière de rappeler que la transformation de Douala repose aussi sur la capacité des élus à expliquer, défendre et prolonger les actions entreprises sur le terrain.

À Douala 2e, Me Denise Fampou entend manifestement poursuivre sur cette trajectoire. La dotation de 200 millions de FCFA annoncée par la ville devrait permettre d’accélérer les opérations de salubrité dans les prochains mois. Une nouvelle étape dans une ambition plus large : faire de New-Bell une commune toujours plus propre, mieux équipée et plus agréable à vivre.

Le rendez-vous du 17 août aura donc été bien plus qu’une simple réunion de bilan. Il aura consacré une dynamique municipale et, surtout, offert à Me Denise Fampou une reconnaissance publique de ses efforts en faveur du bien-être des populations de Douala 2ème.

Victor NDOKI





Blaise Moussa impose une nouvelle culture de la performance

Le Directeur général de la Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater), Dr Blaise Moussa, veut accélérer la transformation de l'entreprise en faisant de la performance, de la responsabilité et des résultats les nouveaux marqueurs de son action managériale.

Dans une communication adressée à la chaîne de commandement, il appelle les responsables à investir davantage le terrain, à renforcer les recettes et à placer la satisfaction des usagers au cœur de leurs missions.

Après plusieurs années consacrées à la restructuration et à la réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater), l'heure est désormais aux résultats. C'est le sens du message porté par le Directeur général, Dr Blaise Moussa, qui entend franchir une nouvelle étape dans la transformation de l'entreprise publique chargée de la production et de la distribution de l'eau potable.

Dans sa communication spéciale adressée à l'ensemble de la chaîne managériale, le patron de Camwater reconnaît les progrès réalisés en matière de discipline, de clarification des responsabilités et de renforcement des structures opérationnelles. Mais pour lui, ces acquis ne sauraient constituer une fin en soi. Ils doivent désormais produire des effets visibles sur les performances commerciales et opérationnelles de l'entreprise.

Produire davantage, vendre mieux, recouvrir plus

La nouvelle feuille de route repose sur un principe simple : faire en sorte que chaque structure opérationnelle contribue pleinement aux résultats de Camwater. Produire, distribuer, commercialiser, facturer et recouvrir davantage deviennent ainsi les maîtres-mots de cette nouvelle dynamique.

Les Délégués régionaux, Chefs de secteurs, Chefs d'agences et Chefs de centres sont particulièrement interpellés. Leur responsabilité ne se limite plus à la gestion administrative des structures placées sous leur autorité. Ils doivent agir directement sur les indicateurs de performance, notamment la distribution de l'eau, la conquête de nouveaux abonnés, la relève exhaustive des consommations, la facturation et le recouvrement.

Le Directeur général le résume dans une formule volontairement incisive : « Une agence n'est pas un reposoir. Un centre n'est pas un petit royaume. » Une manière de rappeler que ces entités sont avant tout des unités opéra-



tionnelles dont l'efficacité doit se mesurer à leurs résultats.

Le terrain comme nouveau champ de bataille

Pour atteindre ces objectifs, le Dr Blaise Moussa demande aux responsables de rompre avec les habitudes de gestion exclusivement confinées aux bureaux. Le terrain doit redevenir le principal espace d'action.

Les équipes sont ainsi invitées à aller à la rencontre des abonnés, des consommateurs, des entreprises et des administrations. Les extensions de réseaux récemment réalisées doivent notamment permettre d'accélérer les branchements, d'élargir la base clientèle et de générer de nouvelles consommations facturées.

Cette offensive commerciale devra également s'accompagner d'un contrôle plus rigoureux du réseau. La lutte contre les branchements illicites et les différentes formes de fraude figure désormais parmi les priorités de la Direction générale.

Des objectifs chiffrés pour mesurer l'efficacité

Le mot d'ordre lancé aux équipes est sans détour : « Sortez. Bousculez les habitudes. Branchez. Contrôlez.

Facturez. Recouvrez. Lutte contre la fraude. Performez. »

Cette exigence de résultats se traduit par des objectifs précis. Pour le mois en cours, la Délégation régionale de Douala doit atteindre au minimum 1,1 milliard de FCFA de recouvrement, tandis que la DIVRY est appelée à mobiliser 1,250 milliard de FCFA.

Les autres Délégations régionales doivent, pour leur part, améliorer leurs performances de recouvrement d'au moins 15 %.

Pour la Direction générale, ces objectifs restent à portée de main. Leur réalisation dépend toutefois de la capacité des responsables à prendre pleinement leurs responsabilités, à organiser leurs équipes et à maintenir une mobilisation constante sur le terrain.

Dans cette logique, le reversement automatique, intégral et immédiat des encaissements demeure une exigence non négociable. Les éventuels manquements devront conduire à l'établissement des responsabilités et, lorsque les faits le justifient, à l'application de sanctions.

Relancer les paiements électroniques

La stratégie de performance concerne également les modes de paiement. La

Direction chargée du marketing, en collaboration avec le département de la Communication et les autres parties prenantes, est appelée à intensifier la promotion des paiements électroniques, dont la dynamique connaît un ralentissement.

La réouverture des agences et centres le samedi devra, elle aussi, dépasser le simple effet d'annonce. Elle devra se traduire par une amélioration concrète du service rendu aux usagers, mais également par davantage de branchements, d'encaissements et de recouvrements.

Pour le Directeur général, la situation financière de Camwater impose davantage d'action et non de l'attentisme. L'entreprise doit avant tout compter sur ses capacités internes pour consolider ses ressources. Cela passe par une hausse des recettes commerciales, une meilleure facturation, une relève plus exhaustive, un recouvrement renforcé, une réduction de la fraude et une accélération des branchements.

Une équation qui, à terme, doit contribuer à renforcer progressivement l'autonomie financière de l'entreprise.

Le mérite au cœur du management

Cette nouvelle orientation s'accompagne d'une autre ambition : installer durablement une culture du mérite au sein de Camwater.

Les collaborateurs et responsables capables de mobiliser leurs équipes, d'innover et d'obtenir des résultats sont appelés à bénéficier d'une meilleure reconnaissance et d'une valorisation de leur engagement, pouvant aller jusqu'à l'accès à de nouvelles responsabilités. À l'inverse, la sous-performance persistante et injustifiée, le laxisme, la négligence ou l'absence d'initiative ne devraient plus être considérés comme anodins.

Le Dr Blaise Moussa tient toutefois à préciser que la sanction ne constitue pas la finalité de cette démarche. « La sanction n'est pas l'objectif. L'objectif est de faire réussir

chacun et de faire réussir la Camwater », souligne-t-il, inscrivant cette nouvelle exigence dans une approche de responsabilisation collective.

Cap sur la deuxième catégorie

Malgré les contraintes auxquelles l'entreprise est confrontée, le Directeur général affiche son optimisme. Les réformes engagées constituent, selon lui, les fondations d'une transformation structurelle appelée à s'inscrire dans la durée.

Le récent classement de Camwater en troisième catégorie des entreprises publiques doit, dans cette perspective, servir de levier supplémentaire. L'ambition est désormais clairement affichée : permettre à l'entreprise d'accéder à la deuxième catégorie lors de la prochaine évaluation.

Pour y parvenir, l'amélioration durable du chiffre d'affaires et des performances globales apparaît comme un passage obligé. Un objectif qui, aux yeux du Directeur général, doit être partagé par l'ensemble du personnel et devenir un véritable projet collectif.

Au-delà des réformes organisationnelles, Camwater veut donc désormais installer une nouvelle manière de travailler, davantage tournée vers l'action et l'efficacité. Sur le terrain comme dans les structures de gestion, chaque responsable est appelé à transformer les orientations de la Direction générale en résultats mesurables.

La consigne finale du Dr Blaise Moussa résume cette nouvelle philosophie managériale : « Sortez. Branchez. Contrôlez. Facturez. Recouvrez. Lutte contre la fraude. Servez mieux nos usagers. Et surtout : PERFORMEZ »

Une injonction qui traduit la volonté de faire de la performance non plus un simple objectif ponctuel, mais une véritable culture d'entreprise, fondée sur le travail, la discipline, la responsabilité et la recherche permanente de résultats.

Roudolphe EYAMBE



ADC et ALO Technologies réinventent le transport aéroportuaire au Cameroun

Dès novembre 2026, les aéroports internationaux de Douala et de Yaoundé-Nsimalen s'apprêtent à franchir un nouveau cap dans la modernisation de leurs services de transport. À travers le projet TAXIGO, Aéroports du Cameroun (ADC SA) et ALO TECHNOLOGIES SARL entendent transformer en profondeur l'expérience des passagers, tout en ouvrant une nouvelle perspective professionnelle aux chauffeurs de taxis opérant sur ces plateformes.



Le programme prévoit des sessions régulières de renforcement des capacités, notamment en matière de conduite défensive. En cas d'accident, le dispositif prévoit également le remplacement immédiat du véhicule afin de limiter les interruptions d'activité.

Une expérience passager repensée

Pour les voyageurs, TAXIGO ambitionne de proposer une prestation répondant aux standards d'un service aéroportuaire moderne : véhicules neufs, sécurité renforcée, géolocalisation et connectivité Wi-Fi grâce à un modem TELTONIKA.

Le dispositif comprend également une assurance Responsabilité Civile intégrant une protection contre la perte des bagages. De quoi renforcer la sécurité et la sérénité des passagers tout au long de leur déplacement.

À travers TAXIGO, ADC SA et ALO TECHNOLOGIES SARL veulent ainsi faire du transport aéroportuaire un maillon essentiel de la modernisation des plateformes de Douala et de Yaoundé-Nsimalen. Au-delà du changement de véhicules, le projet entend surtout instaurer un nouveau modèle associant innovation technologique, qualité de service et amélioration des conditions de travail.

Avec TAXIGO, l'ambition affichée est claire : rapprocher le transport aéroportuaire camerounais des standards internationaux tout en faisant de l'innovation un instrument de professionnalisation et d'inclusion économique.

Henri Donatien AYANG

Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de Développement Stratégique (PDS 3) 2023-2028 d'ADC SA, qui place l'amélioration de la qualité des services aéroportuaires au cœur de ses priorités. À partir du mois de novembre prochain, les véhicules affectés au transport des passagers sur les plateformes de Douala et de Yaoundé-Nsimalen arborent ainsi de nouvelles couleurs, symboles d'un service appelé à se professionnaliser davantage.

Une nouvelle génération de taxis

Au cœur du dispositif, le BAIC X35 constitue le principal outil de cette transformation. Le véhicule a été sélectionné pour ses caractéristiques en matière de sécurité, de robustesse et de confort. Équipé de technologies modernes, il doit permettre aux voyageurs de bénéficier d'un transport plus fiable et sécurisé entre l'aéroport et leur des-

tination.

Mais TAXIGO ne se résume pas à une nouvelle flotte automobile. Le projet repose également sur un modèle économique et social destiné à placer les chauffeurs au centre de la réforme.

Contrairement à une logique de remplacement des acteurs déjà présents dans les aéroports, le dispositif se veut inclusif. Il est prioritairement ouvert aux chauffeurs traditionnels en activité sur les plateformes aéroportuaires, tout en offrant la possibilité à d'autres talents camerounais d'intégrer le programme à travers l'avis d'appel à candidatures N°1745-26/ADC-DG/CT2.

La sélection est conduite dans un cadre présenté comme transparent, sous la supervision d'un comité de suivi institué par la décision N° 742 - 26 / ADC - DG/CT2/mjm. Une démarche qui vise à faire de TAXIGO non seulement une innovation dans le transport, mais également un levier de profes-

sionnalisation du métier de chauffeur.

De la précarité à l'entrepreneuriat

L'une des particularités du projet réside dans son modèle d'accès aux véhicules. Les chauffeurs retenus peuvent disposer d'un BAIC X35 neuf sans avoir à supporter le coût d'achat initial.

Deux statuts sont proposés. Le premier, celui de chauffeur entrepreneur, ouvre la voie à l'acquisition du véhicule au terme de quatre années d'exploitation, avec un apport personnel de garantie fixé à 800 000 FCFA. Le second, celui de chauffeur suppléant, permet d'intégrer le dispositif sans apport personnel.

L'organisation du travail a, elle aussi, été pensée pour tenir compte des impératifs liés aux horaires des vols. Deux chauffeurs sont affectés à chaque véhicule et se relaient sur un rythme de 26 jours par mois, afin de garantir des périodes régulières de repos.

Sur les prestations pre-

mium, dont le coût des courses peut varier de 10 000 à 100 000 FCFA, chaque chauffeur bénéficie d'une rémunération équivalant à 25 % du montant de chaque trajet effectué.

Un dispositif social et opérationnel renforcé

ALO TECHNOLOGIES SARL entend par ailleurs prendre en charge l'ensemble de l'environnement opérationnel du dispositif. Les chauffeurs bénéficieront notamment d'une assurance maladie couvrant leur personne et leur famille, ainsi que d'une assurance tous risques pour les véhicules sur une période de quatre ans.

La maintenance, les réparations, le carburant et le lavage des véhicules sont également intégrés au modèle. Des laveries modernes et des aires de dépôt de 300 m² doivent être aménagées au sein de chacune des deux plateformes aéroportuaires concernées.

La sécurité professionnelle n'est pas en reste. Le pro-



BONANDAM COMPANY AND DEVELOPMENT

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT - IMPORT / EXPORT - COMMERCE GÉNÉRAL
RESTAURATION - BTP - PRESTATION DE SERVICES

Le Service toujours impeccable chez nous



NOS PRESTATIONS

Nettoyage et Entretien des Bureaux

Nous mettons à disposition des entreprises et residences des espaces saints et securisés naturellement parfumés. on peut citer: entretien des bureaux, materiel et mobilier, remise en état de propreté, ravalement des immeubles, nettoyage des facades interieures et exterieures (carreaux, vitres, marbres, etc.)

Lutte anti-vectorielle ou 3D=Désinfection, Désinfection et Dératisation

Il s'agit ici de lutter contre les nuisibles, virus, bacteries, cafards, insectes, moustiques, lézards, serpents, rongeurs de toute espèce très souvent porteurs de maladies

Creation et Entretien des Espaces verts

Entretien des jardins ou d'espaces verts privés ou publics favorisant ainsi les échanges dans un cadre naturel pittoresque et agréable

Traitement phytosanitaire

Les traitements phyto-sanitaires sont l'action de traiter les cultures dans le but de reduire le developpement des maladies et des parasites

Fumigation des denrhées alimentaires stockées

Cette action consiste à éliminer les parasites des céréales (riz, orge, avoire, blé, maïs, sorgho et soja), épices, fruits secs et herbes.



PLUS D'INFOS

+237 699 546 128 Mail:bonadamcd@gmail.com
Situé à Douala Deido Baneteki

■ Nkongsamba 2ème

Patrice Samen au front pour accélérer les chantiers communaux

Sur le terrain, le maire contrôle l'avancement des travaux et veille au respect des engagements pris pour transformer durablement le cadre de vie des populations.

Vendredi 21 août 2026, le maire Patrice Samen a consacré une nouvelle journée au suivi des principaux chantiers engagés dans la commune. Une tournée d'inspection destinée à apprécier, de visu, l'état d'avancement des travaux et à s'assurer de leur conformité avec les prescriptions techniques arrêtées dans les cahiers des charges.

Du commerce aux infrastructures routières, en passant par le logement social, plusieurs réalisations ont ainsi été passées en revue. Première halte au Carrefour Edjogmoa, où le magistrat municipal a inspecté le chantier de construction des boutiques. À terme, ces nouveaux espaces commerciaux doivent contribuer à renforcer l'offre infrastructurelle et à améliorer les conditions d'exercice des opérateurs économiques.

La délégation municipale a ensuite mis le cap sur l'axe Carrefour Leroi–Route nationale N°5, notamment la bretelle reliant le Petit Marché aux Sapeurs. Sur ces différents tronçons, les travaux en béton bitumineux constituent un levier important pour fluidifier la circulation, faciliter les déplacements et améliorer durablement la mobilité des populations.

À Bonangoh, le maire s'est intéressé au chantier des logements sociaux. Cette infrastructure s'inscrit dans une vision plus large d'amélioration du cadre de vie et de modernisation progressive de l'environnement urbain de Nkongsamba 2ème.

À chaque étape, Patrice Samen ne s'est pas contenté d'une visite protocolaire. Il a échangé avec les responsables des chantiers et les ouvriers, s'enquérant du niveau d'exécution des travaux, des éventuelles difficultés rencontrées



et des dispositions prises pour garantir la qualité des ouvrages. Des observations et recommandations ont également été formulées, tandis que le maire a salué l'engagement des équipes mobilisées.

Cette démarche traduit une conception de la gouvernance municipale fondée sur la proximité. Pour le premier magistrat de Nkongsamba 2ème, le suivi des projets ne saurait rester confiné aux bureaux de la mairie. Il passe aussi par une présence régulière sur les sites, afin de mesurer les progrès accomplis, d'anticiper les obstacles et, au besoin, de procéder aux ajustements nécessaires.

Tout au long de son parcours, le maire a d'ailleurs reçu les encouragements de plusieurs habitants. Des populations ont témoigné de leur satisfaction face aux transformations visibles dans certains quartiers, tout en saluant les investissements consacrés à l'amélioration de leur environnement immédiat.

Ces différents chantiers participent, selon la municipalité, à la transformation progressive de Nkongsamba 2ème et à l'amélioration des conditions de vie des habitants. Une dynamique rendue possible avec l'appui financier de l'État et du chef de l'État, Paul Biya.

Au terme de cette tournée, le maire Patrice Samen a affirmé sa satisfaction quant à l'évolution des travaux. Reste désormais à maintenir le rythme afin que les différents ouvrages soient achevés conformément aux prévisions et livrés dans les délais. Avec, en ligne de mire, une exigence : que chaque investissement public se traduise par des réalisations concrètes et perceptibles dans le quotidien des populations de Nkongsamba 2ème.

Flaubert KAMGA



COMMUNIQUE

Douala, le 18 août 2026

TRADEX OUVRE UNE NOUVELLE STATION-SERVICE A GAROUA

TRADEX annonce l'ouverture des ventes le lundi 17 août 2026, dans sa station-service nouvellement construite dans l'Arrondissement de **Garoua III**, Département de la Bénoué, Région du Nord.

Située au lieu-dit « **Bockle** », la nouvelle station-service est la **88^{ème}** qu'opère TRADEX sur le territoire de la République du Cameroun, **3^{ème}** dans la ville de Garoua. Bâtie sur une superficie de **2 hectares**, elle constitue un point de ravitaillement majeur pour les populations de Garoua en général, les usagers de la route nationale N°1 en particulier.

Baptisée « **TRADEX Bockle** », la nouvelle station-service est dotée d'une capacité de stockage en carburants de **85 m³**, répartie entre **55 m³** de Gasoil, **15 m³** de Super et **15 m³** de Pétrole lampant. Il est déployé sur ce site, un local gaz d'une contenance de **300** bouteilles de gaz domestique et une baie de services équipée, assurant des services de vidange, lubrification et graissage. Il y est également prévu un Distributeur Automatique de Billets de banque. En outre, la station-service TRADEX Bockle dispose d'une supérette, opérant sous la marque Trad'Shop. Soucieuse

du confort de sa clientèle, TRADEX a construit sur ce site un vaste parking et une mosquée, ouverte à tous les usagers de confession musulmane.

Construite par des PME camerounaises, la station-service est un concentré de technologies innovantes, protectrices de l'environnement. Elle a généré dans sa phase de construction 50 emplois indirects. Pour son fonctionnement au quotidien, elle emploie de manière permanente, un total de 15 jeunes camerounais.

Pour **Emmanuel Patrick MVONDO**, Directeur Général de TRADEX, « **cette nouvelle station-service est un marqueur supplémentaire de l'engagement de l'entreprise à accompagner professionnels et particuliers, sur les corridors commerciaux stratégiques et dans leur quotidien. Elle est le fruit d'un investissement altruiste, adossé à la vision patriotique du Ministre Adolphe MOUDIKI, père fondateur de TRADEX. Elle participe à renforcer la maîtrise de la disponibilité de l'énergie dans le pays, condition érigée par Son Excellence Paul BIYA, Président de la République, en pilier de souveraineté économique et de développement durable** ».

A propos du Réseau TRADEX

Présente dans la distribution des produits pétroliers au Cameroun depuis l'année 2006, TRADEX, société fondée en 1999 par la **Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)** du Cameroun, opère un réseau de stations-service en croissance, riche de **88 points de vente**.

Par son réseau de distribution, la société couvre les 10 Régions de la République du Cameroun. Elle compte ainsi **4** stations-service dans l'Adamaoua, **39** dans le Centre, **4** dans l'Est, **4** dans l'Extrême-Nord, **16** dans le Littoral, **3** dans le Nord, **3** dans le Nord-Ouest, **3** à l'Ouest, **8** dans le Sud et **4** dans le Sud-Ouest.

Les stations-service TRADEX emploient en cumulé **1 335** jeunes Camerounais, soit une moyenne de 15 personnes par point de vente.

Contact Presse : Calvin M'BOND GSM : 650 53 23 98, Courriel : calvin.mbond@tradexsa.com